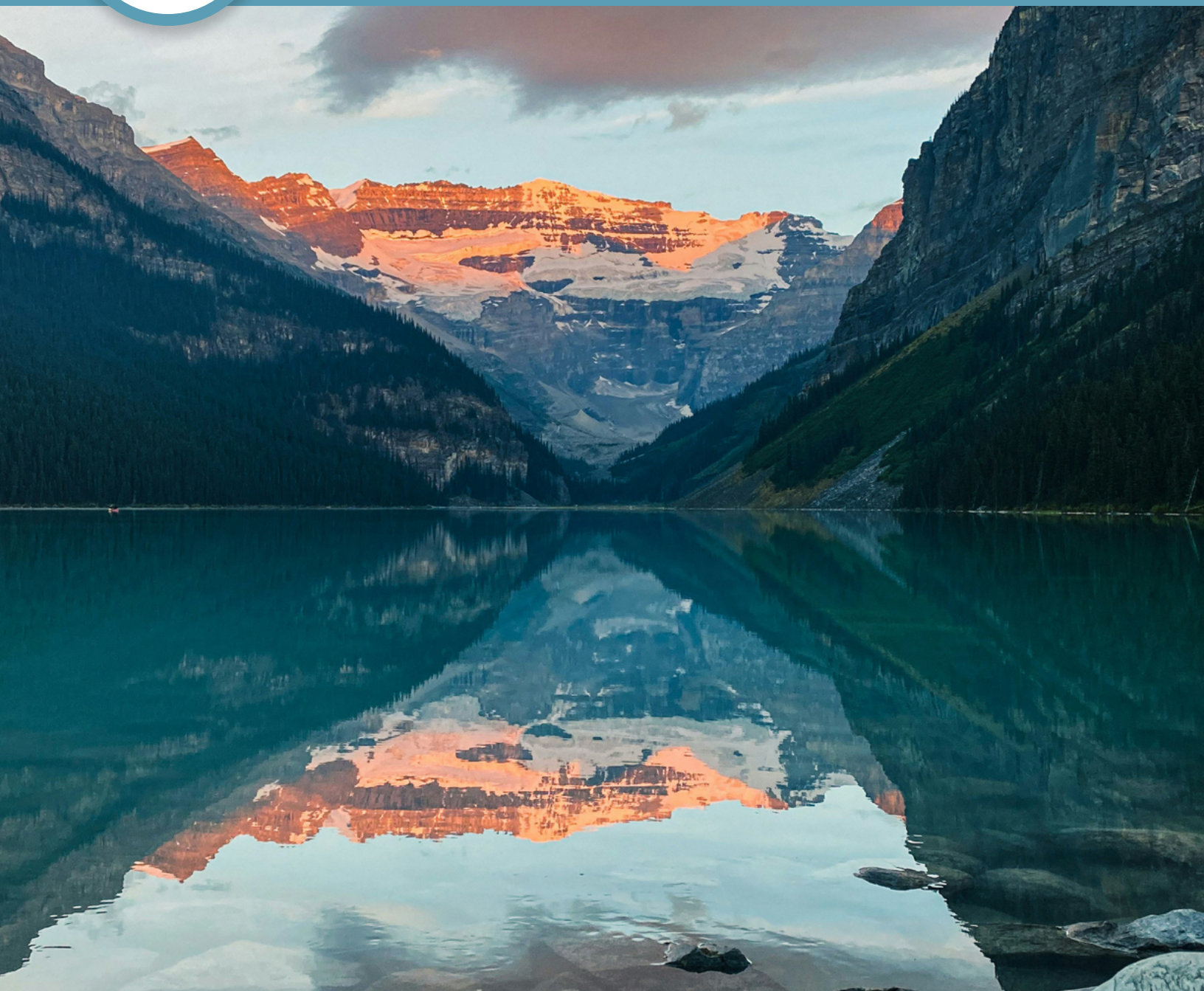




15 MARS 2024

# TRANSPORTEURS D'EAU, PHASE 2 :

RAPPORT FINAL



ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU CANADA

---

# Table des MATIÈRES

SOMMAIRE .....	3
1.0. CONTEXTE .....	3
1.1. Infrastructure d'eau inadéquate .....	4
1.2. Conséquences sur la santé .....	4
1.3. Eau potable et changements climatiques .....	4
1.4. Mobilisation inadéquate des Autochtones .....	5
2.0. OBJECTIFS DU PROJET .....	5
2.1. Phase 1 du projet Transporteuses d'eau .....	5
2.1.1. Activités de mobilisation .....	6
2.2. Phase 2 du projet Transporteuses d'eau .....	6
2.2.1. Activités de mobilisation .....	6
3. 0. MÉTHODES DE MOBILISATION .....	7
3.1. Étape 1 de la phase 2 du projet Transporteuses d'eau .....	7
3.1.1. Cercles de partage .....	7
3.1.2. Entrevues auprès des Aînées .....	8
3.2. Étape 2 de la phase 2 du projet Transporteuses d'eau .....	8
3.2.2 Sondage en ligne .....	8
3.3. Série d'entrevues .....	10
3.3.1. Vidéos de format court et bulletins .....	10
4. 0. RÉSUMÉ DES CONSTATATIONS ÉMANANT DE CHAQUE ACTIVITÉ .....	10
4.1. Étape 1 de la phase 2 .....	10
4.1.1. Cercles de partage .....	10
4.1.2. Entrevues auprès des Aînées .....	16
4.2. Étape 2 de la phase 2 .....	17
4.2.1 Sondage .....	17
4.3. Entrevues individuelles.....	20

## SOMMAIRE

Le projet Transporteuses d'eau a été établi pour autonomiser les femmes, les filles et les personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre (FFPBTDIG+) autochtones par l'intermédiaire de discours sur la gouvernance de l'eau. Dans les cultures autochtones de partout sur l'île de la Tortue, communément appelée « Amérique du Nord », les femmes autochtones, en raison de leurs importantes connaissances intrinsèques de l'environnement, sont traditionnellement reconnues comme les protectrices légitimes des eaux potables et navigables. Par conséquent, les FFPBTDIG+ autochtones apportent un ensemble unique de perspectives et d'expériences essentielles aux discours sur l'eau.

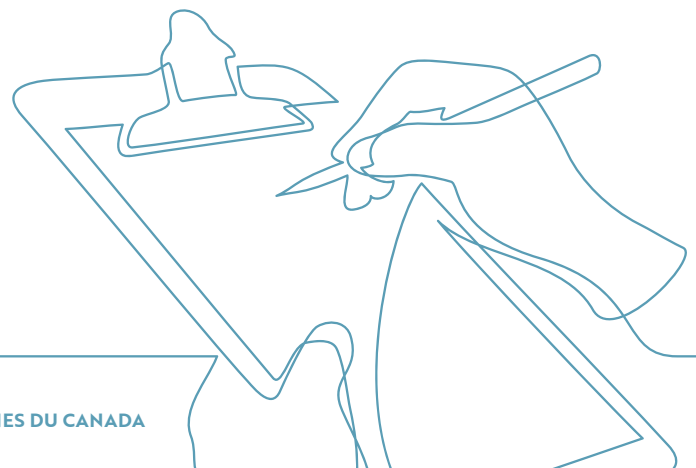
À travers différentes mobilisations, le projet Transporteuses d'eau a permis de rassembler des FFPBTDIG+ autochtones de 13 collectivités autochtones de différentes parts du Canada pour discuter de leurs rôles en tant que transporteuses d'eau, c.-à-d. en tant que gardiennes du savoir et protectrices de l'eau guidées par la culture.

Le présent rapport souligne les questions et les préoccupations soulevées par les FFPBTDIG+ autochtones en lien avec l'insécurité liée à l'eau dans les collectivités autochtones. Le rapport souligne également certaines des principales recommandations liées à la gouvernance de l'eau, particulièrement en ce qui concerne l'inclusion pertinente des connaissances et des perspectives autochtones aux processus de prise de décisions liés à l'insécurité liée à l'eau, ainsi que la protection du droit autochtone d'accéder à l'eau potable.

## 1.0. CONTEXTE

L'eau est souvent vue au Canada comme un symbole d'abondance et une source de fierté nationale. Cette perception vient toutefois masquer les difficultés importantes auxquelles font face les collectivités autochtones, et les femmes autochtones surtout, dans l'accès à l'eau potable. La gouvernance des ressources en eau au Canada a historiquement été structurée de sorte à centraliser le pouvoir décisionnel, ce qui vient marginaliser les voix et les connaissances autochtones (Simms et coll., 2016). Cette approche descendante à la gouvernance de l'eau a perpétué des disparités socioéconomiques et aggravé l'insécurité liée à l'eau pour les collectivités autochtones (Passafiume, 2023). Par conséquent, de nombreuses collectivités autochtones ne sont pas adéquatement représentées dans la gouvernance de l'eau, ce qui a mené à une compréhension inadéquate de leurs besoins uniques en eau.

Par exemple, pendant plus de 5 décennies, la Première Nation Grassy Narrows de l'Ontario est aux prises avec une contamination de ses eaux causée par des activités industrielles. Cette contamination a des conséquences graves sur la santé et l'environnement (Schuster et Sandberg, 2019). Il y a également eu des retards prolongés dans le traitement de ces difficultés, reflétant la marginalisation historique des avis autochtones dans la prise de décisions sur la gouvernance de l'eau.



## 1.1. INFRASTRUCTURE D'EAU INADÉQUATE

L'une des difficultés les plus importantes dans l'accès à l'eau propre dans les collectivités autochtones est un manque d'infrastructures d'eau adéquate (True North Aid). Dans de nombreuses collectivités, des systèmes de traitement des eaux anciens et mal entretenus entraînent souvent une contamination de l'eau et l'établissement d'avis d'ébullition (True North Aid). Une autre difficulté concerne l'insuffisance du financement et la complexité des structures de gouvernance de l'eau. Le financement inadéquat pour l'exploitation et l'entretien des infrastructures d'eau vient limiter l'accès à l'eau potable salubre pour les résidents des collectivités autochtones, ce qui peut entraîner d'autres problèmes plus graves.

Par exemple, en 2019, la Première Nation de Neskantaga a déclaré l'état d'urgence lorsque sa station de traitement des eaux usées est tombée en panne, laissant les résidents sans accès à de l'eau potable pendant une période prolongée (Ferguson, 2020). Cet incident souligne le besoin pressant de régler les inadéquations de l'infrastructure d'eau et de veiller à l'accès équitable à l'eau propre dans toutes les collectivités.

## 1.2. CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ

Le manque d'eau potable salubre dans les collectivités autochtones a des conséquences sur la santé, car l'eau contaminée peut entraîner des maladies gastro-intestinales et des infections cutanées, ce qui a une incidence sur le bien-être général des membres de la collectivité (McDonald et coll.). Les femmes autochtones, en tant que principales pourvoyeuses de soins et gestionnaires

des besoins en eau du ménage, portent un fardeau disproportionné lorsque l'eau propre est rare (Duignan et coll., 2022). Elles sont plus susceptibles à la contamination de l'eau et aux risques connexes pour la santé, par comparaison à leurs confrères masculins et aux personnes non-autochtones, ce qui en font des intervenantes clés dans les discussions sur la gouvernance de l'eau (Duignan et coll., 2022).

## 1.3. EAU POTABLE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques exacerbent l'insécurité liée à l'eau dans les collectivités autochtones, créant des difficultés supplémentaires dans une situation qui est déjà précaire. Des changements dans les tendances de précipitation, le dégel du pergélisol, et des événements météorologiques extrêmes perturbent les écosystèmes aquatiques et les sources d'eau, ce qui vient compromettre la qualité et la disponibilité de l'eau (Webb et coll., 2022). Ces répercussions sont particulièrement visibles dans les collectivités autochtones éloignées, qui s'appuient souvent sur des pratiques de subsistance traditionnelles et des sources d'eau naturelles (Webb et coll., 2022). La région de l'Arctique est un exemple clé des répercussions des changements climatiques sur la sécurité de l'eau dans les collectivités autochtones. Le réchauffement de l'Arctique a rendu la condition des glaces imprévisible, ce qui affecte l'accès aux sources d'eau et de nourriture traditionnelles des collectivités inuites (Ford et coll., 2018). Par conséquent, les femmes qui vivent dans ces collectivités font face à des difficultés accrues lorsqu'elles cherchent à obtenir de l'eau potable pour réaliser les tâches ménagères quotidiennes, ce qui vient aggraver davantage l'insécurité liée à l'eau et enraciner les inégalités entre les genres (Duignan et coll., 2022).

## 1.4. MOBILISATION INADÉQUATE DES AUTOCHTONES

Un manque de mobilisation pertinente des perspectives autochtones a perpétué les inégalités historiques et entravé l'établissement de stratégies de gestion de l'eau durables (Wilson et coll., 2021). Par conséquent, régler la crise de l'insécurité liée à l'eau dans les collectivités autochtones exige des interventions stratégiques exhaustives qui mettent l'accent sur l'inclusion et l'autonomisation (Wilson et coll., 2021). Les solutions efficaces doivent intégrer les connaissances et les perspectives autochtones dans les décisions liées à la gouvernance de l'eau et accorder la priorité à des stratégies d'adaptation aux changements climatiques qui sont elles-mêmes adaptées aux besoins particuliers des collectivités autochtones (Wilson et coll., 2021). Ce n'est qu'à l'aide d'un effort collectif qui reconnaît les droits et les vulnérabilités uniques des peuples autochtones que le Canada pourra ouvrir la voie vers un avenir où le droit fondamental de l'accès à l'eau potable salubre sera véritablement réalisé pour tous (Wilson et coll., 2021).

## 2.0. OBJECTIFS DU PROJET

Le projet Transporteuses d'eau a été établi au début de 2021 afin d'autonomiser les femmes, les filles et les personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre (FFPBDIG+) autochtones par l'intermédiaire de discours sur la gouvernance de l'eau. Dans les cultures autochtones de partout sur l'île de la Tortue, communément appelée « Amérique du Nord », les femmes autochtones, en raison de leurs importantes connaissances intrinsèques de l'environnement, sont traditionnellement reconnues comme les protectrices légitimes des eaux potables et

navigables. Par conséquent, les FFPBDIG+ autochtones apportent un ensemble unique de perspectives et d'expériences essentielles aux discours sur l'eau.

Le projet Transporteuses d'eau vise à renforcer les voix des FFPBDIG+ autochtones dans les discours sur la gouvernance de l'eau. À travers différentes mobilisations, le projet a permis de rassembler des FFPBDIG+ autochtones de 13 collectivités autochtones de différentes parts du Canada pour discuter de leur rôle en tant que transporteuses d'eau, c.-à-d. en tant que gardiennes du savoir et protectrices de l'eau guidées par la culture. Ces mobilisations ont été organisées en deux phases, présentées ci-dessous.

### 2.1. PHASE 1 DU PROJET TRANSPORTEUSES D'EAU

Phase One of the Water Carriers Project (2021-2022) focused on obtaining the perspectives of Indigenous WG2STGD+ Peoples on the importance of water to Indigenous cultures. More specifically, Phase One focused on obtaining information on what it means to be a Water Carrier; how water is perceived through an Indigenous worldview; and how water conservation and environmental sustainability efforts intertwine with Indigenous cultures.



## 2.1.1. ACTIVITÉS DE MOBILISATION

Les mobilisations de la phase 1 ont commencé en 2021. L'Association des femmes autochtones du Canada a consulté des Aînées, des gardiennes du savoir et des représentantes communautaires autochtones de partout au Canada, qui ont fait part de leurs expériences et leurs connaissances traditionnelles en tant que transporteuses d'eau. Les mobilisations étaient axées sur les enjeux suivants :

- Comprendre ce que signifie d'être une transporteuse d'eau.
- Reconnaître que l'eau, c'est la vie comme valeur fondamentale autochtone.
- Reconnaître l'eau comme plus qu'une simple ressource.
- Les cultures autochtones et leur relation avec l'eau.

Ces mobilisations ont donné lieu à une variété de produits livrables, donc des vidéos, des études de cas et des rapports, que l'on peut consulter en cliquant sur le lien suivant : [watercarriersnwac.ca](http://watercarriersnwac.ca)

## 2.2. PHASE 2 DU PROJET TRANSPORTEUSES D'EAU

La phase 2 du projet Transporteuses d'eau (2022-2024) accorde la priorité à l'avancement des voix des FFPBTDIG+ autochtones dans la gouvernance de l'eau. La phase 2 avait pour but de renforcer et amplifier les voix des FFPBTDIG+ autochtones dans les discours sur la gouvernance de l'eau à titre de transporteuses d'eau.

La phase 2, prévue pour la période du mois d'août 2022 jusqu'au mois de mars 2024,

a été divisée en 2 étapes. La première étape était axée sur la mobilisation au sujet des expériences, des enjeux et des préoccupations liées à l'insécurité liée à l'eau et aux changements climatiques au sein des collectivités autochtones. La deuxième étape était axée sur la détermination des limites entourant la prise de décisions liée à la gouvernance de l'eau, ainsi que la détermination de solutions en vue d'établir des stratégies de gouvernance de l'eau qui sont inclusives et équitables. Les 2 phases de mobilisation de la phase 2 étaient aussi axées sur les possibilités de renforcement des capacités.

## 2.2.1. ACTIVITÉS DE MOBILISATION

Les activités de mobilisation de **l'étape 1** ont commencé en août 2022 et pris fin en mars 2023. Ces mobilisations étaient axées sur les perspectives régionales des FFPBTDIG+ à l'égard des sujets suivants :

- Les responsabilités des transporteuses d'eau dans les collectivités autochtones.
- Les expériences vécues en lien avec l'accès à l'eau propre et salubre.
- Les connaissances traditionnelles sur l'eau, les enseignements liés l'eau, ainsi que l'intendance de l'environnement.
- Les répercussions des changements climatiques sur l'eau.
- Les recommandations quant à la conservation et la protection des eaux navigables et de l'environnement.



Les activités de mobilisation de l'étape 2 ont commencé en mars 2023 et pris fin en mars 2024. Ces mobilisations étaient axées sur les perspectives des FFPBTDIG+ autochtones à l'égard des sujets suivants :

- Les risques envers l'eau potable au sein des collectivités autochtones.
- Les approches fondées sur les valeurs dans l'élaboration de politiques autochtones en matière d'eau.
- Les politiques et les stratégies de gouvernance de l'eau employées actuellement pour mobiliser les collectivités autochtones (y compris celles qui visent exclusivement les femmes, les filles et les personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre).
- Les stratégies de gouvernance de l'eau dirigées par les Autochtones.

## 3.0. MÉTHODES DE MOBILISATION

### 3.1. ÉTAPE 1 DE LA PHASE 2 DU PROJET TRANSPORTEUSES D'EAU

#### 3.1.1. CERCLES DE PARTAGE

Stage One of Water Carriers Phase Two L'étape 1 de la phase 2 du projet Transporteuses d'eau comprenait 13 cercles de partage virtuels, soit un cercle pour chaque province et territoire du Canada. Les cercles de partage sont une forme traditionnelle de communication de groupe largement utilisée par les communautés autochtones pour échanger de l'information. Les cercles de partage ont été réalisés sur une période s'étendant du 20 septembre au 1er novembre 2022, avec une participation moyenne de 9 personnes par séance. Le nombre précis de participants pour chaque région est documenté dans le tableau ci-dessous.



Ces cercles de partage étaient composés de FFPBTDIG+ autochtones. Afin d'assurer une participation inclusive et représentative, le recrutement des participants s'est fait avec la collaboration de représentants et de professionnels issus des associations provinciales et territoriales membres (APTM) de l'Association des femmes autochtones du Canada. Les efforts de recrutement se sont aussi appuyés sur l'utilisation d'affiches promotionnelles en ligne et l'exploitation de relations entre pairs. Les discussions tenues dans le cadre des cercles de partage étaient orientées par un guide de discussion judicieusement conçu qui prévoyait des thèmes à aborder et des questions directrices. Un [rapport sommaire](#) comportant un aperçu complet des commentaires et des résultats découlant de ces cercles de partage est disponible en ligne.

### 3.1.2. ENTREVUES AUPRÈS DES AÎNÉES

En plus des 13 cercles de partage organisés durant l'étape 1 de la phase 2, une série d'entrevues individuelles a été réalisée en février 2023. Ces entrevues comprenaient des conversations avec 2 Aînées et gardiennes du savoir autochtones. Ces entrevues ont permis d'obtenir des renseignements supplémentaires quant aux responsabilités des Aînées et des gardiennes du savoir en leur capacité de transporteuses d'eau. Ces entrevues étaient axées sur les difficultés auxquelles elles font face pour assurer un accès à l'eau propre, surtout considérant les vastes répercussions des changements climatiques sur les ressources en eau. Ces entrevues étaient dirigées par un guide de discussion et abordaient des sujets semblables à ceux qui avaient été abordés durant les cercles de partage. Les enregistrements vidéo des entrevues, qui ont été réalisées virtuellement sur Zoom, sont disponibles sur le site Web de l'Association des femmes autochtones du Canada (voir le tableau 2 : Mobilisation des Aînées).

### 3.2. ÉTAPE 2 DE LA PHASE 2 DU PROJET TRANSPORTEUSES D'EAU

#### 3.2.2. SONDAGE EN LIGNE

Durant l'étape 2, un sondage en ligne exhaustif a été réalisé à l'aide de la plateforme Simple Survey en juin 2023. Ce sondage était axé sur la détermination des obstacles existants à la participation des FFPBTDIG+ autochtones à la gouvernance de l'eau. Le sondage comportait 33 questions dans un format à choix multiples.

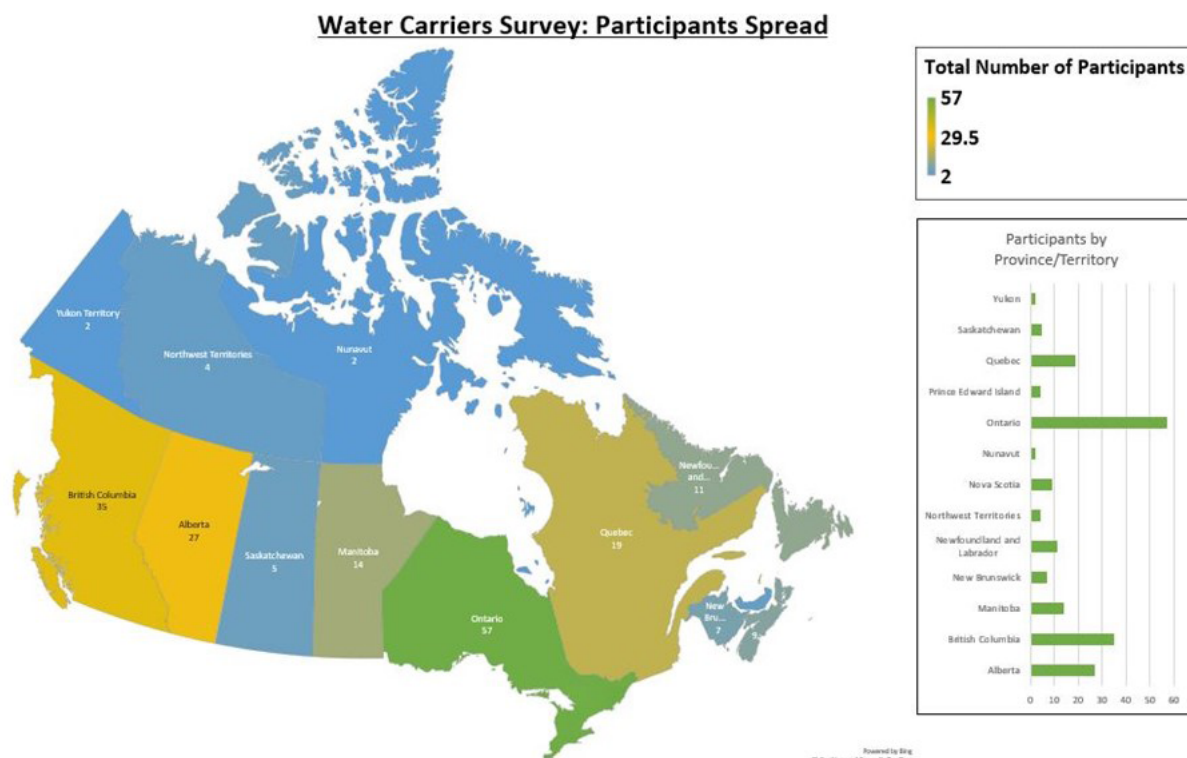
Le sondage comportait 4 thèmes :

- Les préoccupations concernant les problèmes actuels et à venir en lien avec l'eau au sein des collectivités autochtones.
- La valeur de l'eau au sein des communautés autochtones et l'importance des approches fondées sur les valeurs dans la réconciliation environnementale.
- Les stratégies de mobilisation efficaces et les approches souhaitées pour les futures politiques de prise de décisions relatives à l'eau.
- L'efficacité et la désirabilité d'une stratégie d'utilisation et de gestion de l'eau dirigée par les Autochtones.



Les participants aux sondages ont été recrutés en ligne à l'aide d'un échantillon convenable. En utilisant Eventbrite, des invitations ont été envoyées à une liste de personnes qui avaient précédemment manifesté un intérêt à l'idée de participer à des séances de mobilisation pour le projet Transporteuses d'eau. La participation au sondage était limitée a) aux FFPBTDIG + autochtones du Canada et b) aux personnes avaient des connaissances ou de l'expérience en lien avec les questions relatives à l'eau et les stratégies de gouvernance de l'eau employées au sein de leur collectivité. Des honoraires de 50 \$ ont été offerts aux participants qui ont terminé le sondage. Afin de faciliter le versement des honoraires, les participants étaient appelés à fournir volontairement leurs coordonnées à la fin du sondage, soit leur nom, leur adresse de résidence, leur adresse courriel et leur numéro de téléphone.

Le sondage a été lancé le 14 juin 2023 et a pris fin le 20 juin 2023. Au total, 196 personnes ont rempli le sondage, représentant les 13 provinces et territoires. La population géographique des répondants au sondage est indiquée dans la carte de gradient ci-dessous :



## 3.3. SÉRIE D'ENTREVUES

À titre de prolongement des entrevues menées auprès des Aînées lors de l'étape 1 de la phase 2 du projet Transporteuses d'eau, des entrevues individuelles ont été réalisées auprès d'activistes autochtones se portant à la défense de l'eau de toutes parts du Canada. Toutes les personnes interrogées ont participé activement aux discours portant sur l'eau et aux solutions de gouvernance de l'eau; ces conversations ont donc permis d'obtenir des perspectives techniques, politiques et culturelles sur de vastes enjeux liés à l'eau. Ces entrevues mettaient également l'accent sur la formulation de recommandations à l'intention des décideurs, des industries et des FFPBTDIG+ autochtones en vue de résoudre les crises de l'eau à l'aide de solutions durables et équitables.

### 3.3.1. VIDÉOS DE FORMAT COURT ET BULLETINS

Les entrevues individuelles ont été menées sur Zoom et les conversations ont été enregistrées. Les transcriptions enregistrées ont été utilisées pour mettre au point 2 **vidéos de format court** et 3 **bulletins**. Les vidéos peuvent être visionnées ici.

Les 3 bulletins ont été produits sur une base mensuelle pour les mois de février, mars et avril 2024. Ces publications se sont appuyées sur les conversations entretenues avec les activistes FFPBTDIG+ autochtones se portant à la défense de l'eau, en incluant les recommandations partagées par celles-ci après avoir documenté les crises de l'eau auxquelles les collectivités autochtones font face. Les bulletins peuvent être consultés ici.

## 4.0. RÉSUMÉ DES CONSTATATIONS ÉMANANT DE CHAQUE ACTIVITÉ

### 4.1. ÉTAPE 1 DE LA PHASE 2

#### 4.1.1. CERCLES DE PARTAGE

La section suivante présente un résumé des discussions qui sont ressorties des séances de cercle de partage.

##### **1. Perspectives sur les rôles des transporteuses d'eau et les enseignements traditionnels sur l'eau**

###### **a. Liens entre les femmes et la terre**

Les participantes des 13 régions ont fait part de points de vue similaires sur leur rôle en tant que transporteuses d'eau. Elles ont souligné le lien entre l'humanité féminine et la terre grâce à sa capacité à donner la vie. Elles ont également mis l'accent sur leurs devoirs en tant que protectrices et gardiennes de l'eau à travers les cérémonies et les prières traditionnelles liées à l'eau.

###### **b. Les transporteuses d'eau en tant que gardiennes des connaissances traditionnelles**

Une notion abordée fréquemment par les participantes durant les cercles de partage consiste en une conception de la transporteuse d'eau comme gardienne du savoir sur l'eau ayant pour responsabilité de diffuser ce savoir aux jeunes générations. Les participantes ont également fait part de certains enseignements traditionnels sur l'eau et ont apporté des éclaircissements sur la relation holistique et réciproque avec l'eau dans les cultures autochtones.

### **c. L'eau en tant que médicament, thérapie et calme spirituel**

Les participantes ont rappelé que les savoirs traditionnels enseignent aux peuples autochtones à respecter l'eau et à en prendre soin, car elle est liée à toutes les formes de vie. L'eau est une source de médecine, de thérapie et de calme spirituel, un thème récurrent présenté dans les cercles de partage à travers diverses histoires personnelles. Les participantes ont également parlé de leurs réflexions quant à leur relation utilitaire avec l'eau et ont souligné son rôle dans leur vie.

### **d. Décalage entre la culture de l'eau et les enseignements**

Bien que la plupart des participantes aient compris la notion de transporteuse d'eau, quelques exceptions ont été relevées dans les cercles qui, en raison du décalage par rapport à leur foyer et leur culture traditionnels, n'ont pas reçu d'éducation approfondie sur le sujet. Des tendances similaires ont également été observées dans les conversations sur les enseignements traditionnels relatifs à l'eau, de nombreuses participantes ayant indiqué qu'elles ne connaissaient pas beaucoup de cérémonies et d'enseignements relatifs à l'eau, car elles n'avaient pas d'Aînées et de gardiennes du savoir auprès desquelles apprendre.

Les connaissances partagées sur leur rôle de transporteuses d'eau et sur les enseignements traditionnels relatifs à l'eau sont décrites dans l'encadré ci-dessous.

#### **Encadré 1.**

« Pour moi, les transporteuses d'eau sont les activistes de notre communauté. Nous manifestons pour que notre eau soit protégée pour les générations futures. »

« Je ne suis pas sûre des enseignements, car je n'ai pas eu d'Aînées autour de moi pendant mon enfance. »

« On nous a toujours appris que l'eau est sacrée; elle peut nous nourrir, nous purifier et nous servir de moyen de transport. On nous a appris qu'en prenant soin de l'eau, elle prendra soin de nous. »

« Elles [les transporteuses d'eau] sont les gardiennes et les protectrices du savoir, car les conduites d'eau traversent tout le territoire, à l'instar de nos veines et de notre système nerveux. »

## 2. Connaissances et accès à l'eau propre

Comme mentionné précédemment, l'insécurité liée à l'eau est une préoccupation importante pour la santé des FFPBTDIG+ autochtones. Par conséquent, l'intégration des expériences actuelles et passées au renforcement de la capacité pourrait aider à l'élaboration de pratiques d'atténuation durables.

### a. Insécurité liée à l'eau et accès à l'eau

La plupart des participantes aux conversations sur l'accès à l'eau propre ont indiqué que même si on ne leur a pas interdit l'accès à l'eau, elles ont déjà connu ou font actuellement l'expérience de problèmes liés à l'accès à l'eau potable au robinet<sup>1</sup>. Les participantes ont indiqué que leur collectivité devait actuellement compter sur l'eau en bouteille ou en citerne fournie par leur municipalité aux fins d'utilisation quotidienne.

### b. Pollution des lacs, des rivières et des puits

En ce qui concerne la pollution et la contamination, la majorité des participantes ont indiqué que les lacs, les puits et les rivières près desquels elles vivent et qu'elles ont utilisés pour se nourrir et s'abreuver avaient été pollués au fil des ans. Un thème récurrent dans ces conversations consistait à relever que les répercussions sur les collectivités autochtones découlent des infrastructures (par exemple, les barrages et les sites d'enfouissement). L'injustice environnementale due aux déversements d'eaux usées, au ruissellement agricole et aux déversements d'hydrocarbures est également une raison de l'insécurité liée à l'eau cernée par les participantes lors de

### Encadré 2

« L'un des problèmes est la perte d'accès à nos sources d'eau naturelles; par exemple, au début de l'été, nous n'étions pas autorisés à utiliser la majeure partie de notre eau dans le Nord en raison de la contamination, et rien n'est fait pour atténuer ces problèmes. » – Après avoir été interrogée sur le refus de l'accès à l'eau.

« Ils devraient pêcher ce qui se trouve dans la rivière pour se nourrir au lieu d'essayer de polluer et d'empoisonner l'eau pour l'éradiquer. »

« Les difficultés sont liées à l'utilisation continue de l'eau, la pollution de l'eau et l'accès à celle-ci. [Les difficultés auxquelles les collectivités de Terre-Neuve-et-Labrador sont confrontées comprennent aussi] Churchill Falls, les mines, les usines de transformation du poisson à grande échelle, les usines de pâtes et papiers et l'utilisation accrue de l'eau à des fins récréatives. »

« De nos jours, il est impossible de contrôler tout ce qui pénètre dans l'eau. L'eau peut être bonne à un bout de la ville et ne pas l'être à l'autre bout parce qu'il y a trop de chlore. Je ne bois plus l'eau du robinet, alors que je le faisais il y a quelques années. J'ai vu beaucoup de changements ici, et je refuse maintenant de boire l'eau du robinet, à moins qu'elle ne soit bouillie. »

<sup>1</sup> L'eau potable renvoie à l'eau qui est sécuritaire aux fins de consommation. De Gary R. Brenniman, « Portable Water », SpringerLink (Springer Netherlands, 1er janvier 1999), [https://link.springer.com/referenceworkentry/10.1007/1-4020-4494-1\\_265](https://link.springer.com/referenceworkentry/10.1007/1-4020-4494-1_265).

leurs cercles de partage. Pour comprendre certains des problèmes vécus par les participantes, on peut se référer à l'encadré 2 ci-dessous.

### **3. Répercussions des changements climatiques et préoccupations pour l'avenir de l'eau et de l'environnement**

Les changements climatiques peuvent entraîner des répercussions sur les cours d'eau naturels qui sont parfois utilisés par les collectivités autochtones comme source principale de nourriture et de revenus. Il est donc essentiel de cerner les problèmes actuels et les préoccupations qui pourraient survenir chez les FFPBTDIG+ autochtones concernant les répercussions des changements climatiques sur l'eau potable et les cours d'eau.

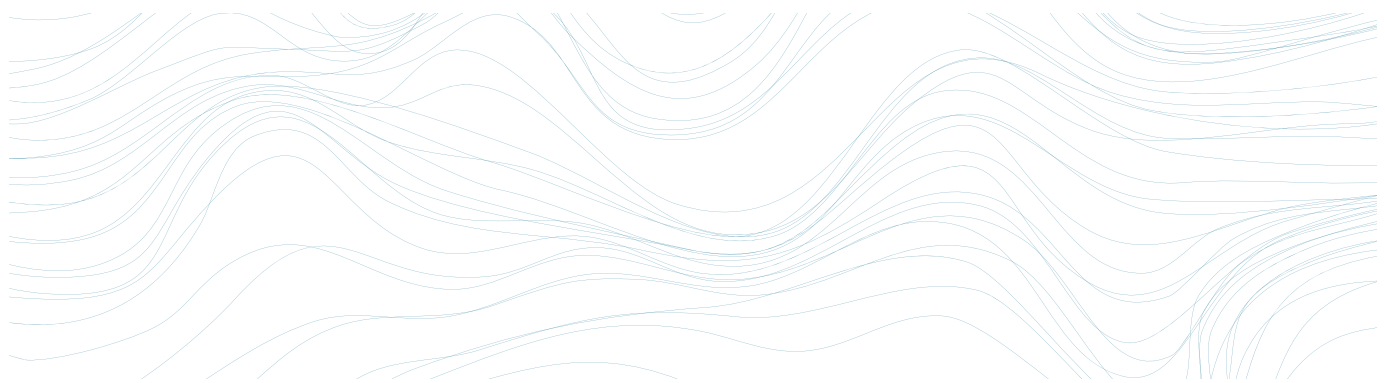
#### **a. Changements climatiques et sécurité alimentaire**

Au cours des cercles de partage, la grande majorité des participantes ont indiqué que les changements climatiques et leurs répercussions – ouragans, élévation du niveau des eaux et sécheresses – affectent fréquemment leurs communautés sur les plans économique et socioculturel. Quelques participantes qui vivent à proximité

d'étendues d'eau ont indiqué qu'elles avaient constaté un déclin des populations de poissons en raison des sécheresses et des changements de température de l'eau. Toutes les participantes aux cercles de partage ont fait part d'une variété de problèmes et de préoccupations qu'elles ont à l'égard de l'eau et de l'environnement en général dans le cadre des changements climatiques.

#### **b. Qualité de l'eau et pollution industrielle**

Des préoccupations importantes à l'égard de la qualité de l'eau ont été partagées par les participantes, notamment 1) la pollution due aux projets d'infrastructure et aux déversements d'hydrocarbures; 2) les changements dans la santé des pêcheries dus à l'exploitation des grandes pêcheries (p. ex., méthodes de pêche à la traîne); 3) le goût du chlore et des produits chimiques dans l'eau potable; 4) l'augmentation de la toxicité des eaux navigables<sup>2</sup> due aux écoulements de produits chimiques et aux changements climatiques; 5) la pollution de l'eau par les anciennes usines de pâtes et papiers; et 5) l'augmentation de l'utilisation de l'eau à des fins récréatives.



<sup>2</sup> Les eaux navigables sont des plans d'eau, y compris les canaux et les autres plans d'eau créés ou modifiés par suite de la construction d'un ouvrage, qui sont utilisés ou vraisemblablement susceptibles d'être utilisés par des navires. Direction générale des services législatifs, « Lois fédérales codifiées du Canada, Loi sur les eaux navigables canadiennes », Loi sur les eaux navigables canadiennes, 10 novembre 2022, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/n-22/TexteCompleet.html#:~:text=navigable%20water%20means%20a%20body,of%20transport%20or%20travel%20for.>

### Encadré 3.

« [Les plus grands défis concernent] l'industrialisation qui a contribué à la pollution de l'eau, les émissions chimiques qui entraînent une augmentation de la couche d'ozone et provoquent des changements de saison, et la sécheresse qui entraîne une réduction de la quantité d'eau. »

« Dans ma ville natale, lorsque l'usine de pâtes et papiers est partie il y a plus de vingt ans, l'entreprise a fait faillite et n'a donc pas eu la responsabilité de nettoyer la contamination laissée derrière elle. C'est à la province de s'en charger, mais les dépenses sont astronomiques. Des barils de produits chimiques sont enfouis le long de la rivière. »

« Le plus grand défi auquel je fais face dans ma collectivité est l'insalubrité de l'eau. Il y a quelque temps, nous avons eu une épidémie de maladies de peau dans la collectivité, et après plusieurs tests, il s'est avéré que c'était à cause de l'eau que nous consommions. Je pense qu'il s'agit davantage d'un problème causé par les humains, comme il découle de la pollution. »

« J'ai eu un problème avec les changements climatiques et la baisse du niveau de l'eau, particulièrement plus le temps avance. Nous n'avons pas assez d'eau, et ce depuis un certain temps déjà. Nous avons besoin de gens pour nous aider et pour trouver des solutions. »

« Nous, les Premières Nations, devons être consultées au sujet de l'environnement. Mes enfants viennent de la Nation crie d'Onion Lake, et le lac en question n'existe plus. Les chefs l'ont autorisé, mais le gouvernement l'aurait fait de toute façon puisqu'il les a ignorés... Beaucoup d'hommes âgés mènent la danse, et ils sont ignorants. »

## 4. Solutions possibles et recommandations

Comprendre les recommandations relatives aux structures de gouvernance et d'inclusion des FFPBTDIG+ autochtones au niveau local pourrait aider à élaborer des stratégies et des projets de renforcement des capacités qui ciblent l'inclusion à la gouvernance de l'eau. C'est pourquoi les cercles de partage ont également cherché à connaître le point de vue des participantes sur ce qui devrait être fait pour accroître la présence des FFPBTDIG+ à la gouvernance de l'eau.

### a. Inclusion à la gouvernance de l'eau

La frustration liée au manque d'inclusion des FFPBTDIG+ autochtones dans leurs collectivités et leurs structures de gouvernance était un sentiment commun parmi les participantes. Toutes les participantes ont partagé le sentiment que les FFPBTDIG+ autochtones doivent être incluses plus fréquemment à la gouvernance de l'eau. Les participantes ont également mentionné l'augmentation de l'inclusion des FFPBTDIG+ autochtones dans la prise de décisions sur les politiques, en particulier pour les projets qui affectent l'eau. D'autres participantes ont expliqué comment elles travaillaient activement

avec les membres de la communauté et les représentants du gouvernement pour inclure plus fréquemment les FFPBTDIG+ autochtones aux pratiques de prise de décision et de consultation.

### **b. Éducation sur l'eau et l'activisme environnemental**

Plusieurs participantes aux différents cercles de partage ont souligné la nécessité de créer des structures éducatives ou des programmes scolaires axés sur l'importance de l'eau et de l'activisme environnemental, afin que les jeunes générations puissent faire une différence à l'avenir. Néanmoins, les participantes ont mentionné la possibilité d'augmenter la diffusion des enseignements au sein de leurs collectivités, car elles ont des lacunes dans leurs connaissances sur leurs méthodes traditionnelles en raison du manque de gardiennes du savoir et d'Aînées.

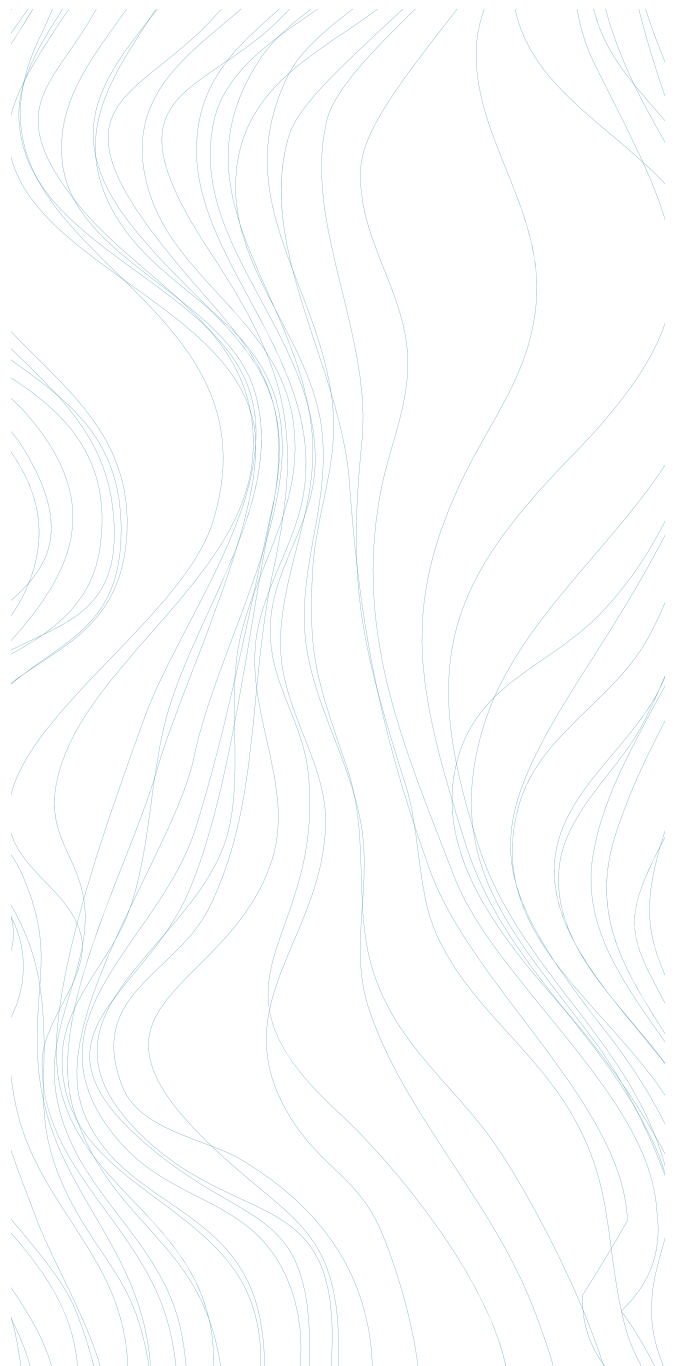
### **c. Formation de groupes de femmes autochtones**

Une solution unique à l'inégalité cernée par certaines participantes dans les cercles de partage consistait en la création d'un groupe de femmes autochtones dans chaque collectivité du Canada. Ce concept a été présenté par les participantes en réponse à la question de l'inégalité à laquelle elles font face au sein de leur collectivité sur les questions relatives à l'eau. Certaines participantes ont indiqué que leurs voix étaient parfois ignorées par les dirigeants de la collectivité lorsqu'il s'agissait de prendre des décisions relatives à l'eau.

### **d. Pouvoir, prise de décisions et leadership**

Une solution fréquemment avancée dans les cercles de partage consistait en l'octroi d'un pouvoir décisionnel aux collectivités autochtones pour tout projet

de développement à proximité de leurs collectivités et réserves. Les participantes ont estimé qu'il fallait renforcer le rôle de leadership des FFPBTDIG+ autochtones au sein de leurs collectivités et des organismes de gouvernance. Les perspectives et les solutions peuvent être relevées dans certaines des citations reprises des participantes se trouvant dans l'encadré 4 ci-dessous :



#### Encadré 4.

« Je pense que nous devrions participer à la prise de décisions sur les politiques et avoir notre mot à dire. Nous devrions également trouver des façons d'enseigner à un plus grand nombre de personnes, comme la création de groupes de discussion sur l'utilisation, la protection, la préservation de l'eau et tout ce qui l'entoure. »

« Il faudrait créer une plateforme pour que nos femmes puissent sensibiliser et participer davantage aux questions qui ont des répercussions sur nos eaux. »

« Je pense qu'il faut impliquer chaque groupe de la collectivité dans l'élaboration des politiques. Par exemple, les pêcheurs ont leur association et, comme ils sont en contact direct avec l'eau, je suis certaine qu'ils peuvent contribuer à l'élaboration des politiques. »

« Je pense qu'un grand nombre d'idées sont détachées. Toutes les initiatives passent d'abord par les Aînés. Ils voient tout à travers le prisme des traumatismes qu'ils ont subis. Ils devraient être attentifs aux nouvelles idées. Lorsque vous faites des études et que vous rapportez des connaissances à votre collectivité, vous pouvez être confronté à une certaine résistance. Il y a du favoritisme au

sein des collectivités. Les Aînés sont traumatisés et doivent laisser parler les plus jeunes. »

« Je pense que pour inclure les gens, il faut un engagement actif à plusieurs niveaux. Il faut créer un groupe pour discuter de tous les sujets, et pas seulement de celui-ci. Si vous avez un groupe communautaire fort ou une base de rassemblement communautaire, cette base doit déjà être là pour communiquer toutes les relations. »

#### 4.1.2. ENTREVUES AUPRÈS DES AÎNÉES

Les Aînées ont indiqué que l'eau est un référentiel de leur héritage et de leur individualité autochtones. Les Aînées ont également décrit ce lien comme un entremêlement de leur ADN avec les eaux, évoquant ainsi une unité fragile qui englobe leur identité même. Ce sentiment s'étend aux paysages voisins. Par exemple, une Aînée a fait part de ses expéditions de récolte de riz à proximité de Curve Lake, une activité qui est devenue un hommage symbolique aux pratiques de subsistance générationnelles. Une autre Aînée a indiqué que le lac Temagami et la région environnante sont devenus une sorte de refuge pour les connaissances traditionnelles sur la protection de l'eau et de la terre.

Et une autre Aînée a fait allusion lors de son entrevue à la nature symbolique de l'eau pour les Autochtones, surtout les femmes, qualifiant l'eau de partie intégrale de son identité. Elle a aussi fait part de



l'importance de la relation de l'eau avec non seulement l'identité personnelle, mais aussi l'identité culturelle. Elle a mis l'accent sur le fait que, contrairement à l'approche utilitaire adoptée par les Non-Autochtones à l'égard de l'eau, l'eau est pour les collectivités autochtones connectée à la Terre Mère et à sa subsistance à long terme. L'unanimité quant à l'importance de l'eau et de sa signification pour l'ensemble des bandes, groupes et cultures autochtones a également été relevée comme thématique commune aux différentes entrevues.

Les participantes aux différentes entrevues ont fait part des problèmes émotionnels et spirituels auxquels font face les femmes autochtones en raison de la détérioration des conditions de l'eau à travers les collectivités autochtones. Ces problèmes ont été attribués à la relation intime qu'ont les peuples autochtones avec l'eau. Une Aînée a indiqué que les Non-Autochtones ignorent les voix des Autochtones en raison de différents facteurs qui ont mené à la perte d'importantes connaissances écologiques traditionnelles qui étaient transmises d'une génération à l'autre. Ce sentiment a également été exprimé en discutant de la façon dont le colonialisme et ses répercussions ont rendu plus difficile l'établissement d'un lien avec les enseignements culturels relatifs à la terre chez les Autochtones. Les participantes ont expliqué que leur activisme pour la protection de l'eau a été confronté à la résistance et l'indifférence des Non-Autochtones. Elles ont expliqué qu'en raison des perceptions négatives à l'égard des croyances autochtones, les enjeux préoccupants qu'elles et leurs collectivités soulèvent ne reçoivent pas suffisamment d'attention et de mesures d'atténuation. Lorsqu'on leur a demandé ce qui pourrait être fait pour augmenter le poids des Autochtones dans les discours sur la

gouvernance de l'eau, les participantes ont fait part d'idées similaires consistant à laisser aux femmes, aux jeunes et aux personnes de diverse identité de genre autochtones la possibilité de devenir des leaders actifs de leur collectivité et d'assumer des rôles déterminants pour les enjeux liés à la gouvernance de l'eau.

Un thème central de ce récit consiste en l'affinité des Autochtones pour l'eau, ainsi que les façons dont les cultures autochtones comblent l'écart entre les côtés pratique et spirituel. Leurs mots reflètent une relation harmonieuse avec la nature, où puiser des ressources de la terre se fait avec révérence, cultivant ainsi une profonde affinité. Ils montrent également la nature des interactions complexes entre la terre, l'eau et les traditions autochtones. Ultimement, leurs perspectives soulignent le fait que l'importance de l'eau va au-delà de son rôle comme source de vie et de nourriture, l'eau étant également un sanctuaire représentant la patrie et le patrimoine.

## 4.2. ÉTAPE 2 DE LA PHASE 2

### 4.2.1 SONDAGE

#### a. **Problèmes en lien avec l'eau auxquels font face les collectivités autochtones et préoccupations futures.**

Lorsqu'on leur a demandé de classer leurs préoccupations liées à l'eau au sein de leur collectivité, les répondants au sondage ont mis en évidence une préoccupation généralisée pour la condition des ressources en eau, plus de la moitié des répondants ayant indiqué en être très préoccupés. De plus, environ 4 répondants sur 10 ont indiqué que la condition des ressources en eau au sein de leur collectivité s'est détériorée,

alors que 3 répondants sur 10 ont indiqué que la condition des ressources en eau se s'est améliorée par rapport à la condition d'il y a 10 ans. La moitié des collectivités ont fait face la contamination d'une étendue d'eau au cours des 5 dernières années. Environ 4 participants sur 10 ont connu un avis d'ébullition ou un avis de non-consommation de l'eau (43 %) ainsi qu'une pénurie d'eau potable (42 %) au cours des 5 dernières années.

Néanmoins, 4 participants sur 10 ont connu une violation de leur droit d'accéder à de l'eau propre et salubre. Environ 9 sur 10 de ces participants qui ont connu une violation de leur droit d'accéder à de l'eau propre et salubre ont indiqué que cette violation a affecté leur capacité à effectuer leurs pratiques culturelles et religieuses qui impliquent l'eau. De plus, 6 participants sur 10 ont indiqué que les changements climatiques ont affecté leur capacité à tirer un épanouissement spirituel et culturel de l'eau. Par ailleurs, la moitié des participants au sondage ont indiqué que la violation de leurs droits autochtones a affecté leur capacité et la capacité de leur collectivité à récolter du poisson et d'autres animaux qui dépendent de l'eau. Bien que les participants au sondage ont relevé des problèmes avec la condition de l'eau, la réponse était généralement positive lorsqu'on leur a demandé si leur collectivité avait maintenant suffisamment de ressources en eau pour répondre aux besoins à long terme.

**b. Comprendre la valeur de l'eau dans les collectivités autochtones et son importance dans le cadre des approches fondées sur la valeur en vue d'une réconciliation environnementale.**

Les participants au sondage (98 %) ont accordé une importance à l'ajout de valeurs

autochtones à la prise de décisions en lien avec l'eau; 3 participants sur 4 estimaient d'ailleurs qu'il est très important d'inclure des valeurs autochtones à la prise de décisions en lien avec l'eau. Lorsqu'on leur a demandé de quelles valeurs il faudrait tenir compte dans la prise de décisions en lien avec l'eau, 83 % des participants au sondage ont pointé vers la valeur de l'eau comme source d'épanouissement spirituel et culturel. L'eau comme source de nourriture et de santé a également été relevée comme valeur importante à prendre en considération dans la prise de décisions, alors que la valeur récréative de l'eau a été classée comme valeur la moins importante.

Plus de 3 participants sur 4 ont indiqué que l'eau est sacrée (76 %) et une source de calme spirituel (75 %). Par ailleurs, l'eau en tant que ressource communautaire (66 %), l'eau en tant que source de thérapie (60 %) et l'eau en tant que médecine (55 %) étaient certaines des valeurs les plus fréquemment relevées par les participants au sondage. Malgré l'inclusion des personnes de diverses identités de genre au sein des collectivités autochtones, les 2 tiers des participants ont fait face à des obstacles liés à leur identité de genre qui ont limité leur capacité d'accéder à de l'eau propre, de s'adonner à des rituels ou des pratiques culturels ou de protéger et conserver leurs eaux territoriales.

**c. Les stratégies de mobilisation efficaces et les approches souhaitées pour les futures politiques de prise de décisions relatives à l'eau.**

Seulement 4 participants sur 10 ont indiqué que leur collectivité avait mis des règles ou des politiques en place visant explicitement l'inclusion des femmes, des filles ou des personnes de diverses identités de genre autochtones à la prise de décisions sur les enjeux en lien avec l'eau. Plus de la moitié

(54 %) ont témoigné d'efforts actifs de leurs municipalités locales ou de leurs organismes gouvernementaux en vue d'inclure les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre autochtones à la prise de décisions sur les enjeux liés à l'eau et les changements climatiques.

Lorsqu'on les a interrogés au sujet de leurs communications avec les intervenants externes, la moitié des participants au sondage estimaient que leur gouvernement local (50 %) et les entrepreneurs et fournisseurs de services externes (49 %) étaient les intervenants les plus difficiles avec lesquels communiquer au sujet des enjeux liés à l'eau au sein de leur collectivité ou de leur région. Les gouvernements régionaux et provinciaux (42 %) et le gouvernement fédéral (39 %) ont aussi été cernés à titre d'intervenants avec lesquels il est difficile de communiquer. De plus, 2 participants au sondage sur 3 estimaient que le manque de financement en vue de soutenir les activités de mobilisation (68 %), le manque de volonté politique, d'engagement et de leadership (56 %), la faiblesse du cadre législatif en place pour soutenir la mobilisation des Autochtones (54 %) et les objectifs discordants entre les entités gouvernementales et les collectivités locales (49 %) étaient les facteurs qui nuisent le plus aux activités de mobilisation sur les enjeux liés à l'eau.

Les répondants ont principalement obtenu leurs renseignements au sujet de l'eau dans le cadre de réunions (48 %), à travers des technologies de communication fondées sur le Web (46 %) ou à travers une ligne téléphonique (34 %). Entre autres, les technologies de communication fondées sur le Web (50 %) et les réunions (42 %) ont été perçues comme les méthodes les plus efficaces pour transmettre de l'information au sujet de l'eau au sein des collectivités autochtones. Les participants au sondage ont également indiqué que

les outils comme le financement à long terme (66 %) et les investissements visant à développer les connaissances autochtones (63 %) aideraient les collectivités à établir des stratégies locales de gestion de l'eau efficaces.

De plus, les activités de planification et de gestion qui soutiennent l'emploi et les avantages économiques (57 %) et les partenariats prévalents avec les gouvernements pour la gestion de l'eau et des enjeux (52 %) étaient également perçus comme des outils et de mesures de soutien souhaitables pour l'élaboration d'une stratégie locale de gestion de l'eau efficace. Lorsqu'on les a interrogés au sujet des valeurs et des approches dont il faudrait tenir compte dans la formulation d'une stratégie autochtone sur l'utilisation et la gestion résilientes de l'eau, la plupart des répondants estimaient que l'ensemble des approches fondées sur les valeurs examinées étaient importantes, 6 répondants sur 10 indiquant même quelles étaient toutes très importantes.

Honorer les perspectives autochtones en matière de gestion de l'eau (77 %) et promouvoir les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre autochtones à des rôles de gestion (71 %) sont les options qui ont été le plus souvent désignées comme très importantes. L'intégration des valeurs autochtones à la science occidentale (68 %), l'établissement conjoint de relations entre les collectivités et les gouvernements (67 %) et l'établissement conjoint d'ententes pour une prise de décisions partagée (67 %) étaient aussi perçus comme très importants.

- d. Évaluer l'efficacité et la désirabilité d'une stratégie d'utilisation et de gestion de l'eau dirigée par les Autochtones aux fins de durabilité environnementale.**

6 participants au sondage sur 10 (62 %) ont indiqué que leur collectivité ou leur région a une politique consacrée aux ressources en eau, à l'échelle locale ou régionale. De plus, 7 participants sur 10 indiquent que leur politique locale ou régionale en matière d'eau comporte des objectifs clairs. Les participants ont aussi indiqué que les politiques désignent les ressources externes nécessaires pour atteindre les objectifs (46 %), qu'elles comportent des plans ou des stratégies d'urgence (45 %) et qu'elles font l'objet d'une surveillance régulière (44 %). Lorsqu'on leur a demandé si des initiatives de gouvernance de l'eau ont été établies au sein de leur collectivité ou de leur région, plus de la moitié (56 %) ont indiqué que des stratégies sur l'utilisation et la gestion des ressources en eau avaient été établies.

4 participants sur 10 (40 %) ont indiqué que des programmes d'éducation qui augmentent la sensibilisation aux risques relatifs à l'eau ont été établis dans leur collectivité ou leur région. En ce qui concerne les stratégies qui contribuent à la durabilité des infrastructures bâties, exploitées et entretenues en lien avec l'eau, 36 % des répondants ont indiqué que de telles stratégies ont été établies dans leur collectivité ou région, et 36 % des répondants ont indiqué que des initiatives visant à mettre au point des cadres législatifs et réglementaires pour la protection des droits autochtones existent dans leur collectivité ou leur région.

95 % des participants estimaient qu'une stratégie régionale de gestion et de protection des eaux dirigée par les FFPBTDIG+ autochtones serait efficace, plus de 7 participants sur 10 estimant même qu'elle serait très efficace, et 8 participants sur 10 estimant qu'une priorité élevée devrait être accordée à l'établissement d'une stratégie de gestion des ressources en eau dirigée par les Autochtones.

7 participants sur 10 estiment qu'un manque de représentation autochtone dans la prise de décisions en lien avec la gouvernance de l'eau a porté préjudice aux FFPBTDIG+ autochtones et leur relation avec l'eau. 4 sur 10 de ces participants indiquent que l'impact est fortement négatif. De plus, 4 participants sur 10 (42 %) estimaient que des politiques servant à protéger et promouvoir le droit d'accéder à l'eau et aux ressources seraient plus efficaces pour protéger les cours d'eau sans violer les droits autochtones issus des traités que des politiques servant à protéger et promouvoir le droit à une gouvernance traditionnelle et coutumière (33 %) ou le droit à d'instituer des lois (26 %).

### 4.3. ENTREVUES INDIVIDUELLES

Les entrevues réalisées auprès d'activistes autochtones se portant à la défense de l'eau ont été orientées par des questions préliminaires. Chaque discussion consistait toutefois en un dialogue ouvert sur les conditions de l'eau dans les collectivités autochtones dans le cadre des changements climatiques. Ces dialogues ouverts ont couvert une grande variété de sujets et des observations issues de collectivités autochtones de partout au Canada. Bien que les personnes interrogées différaient sur le plan des expériences, des régions et des générations, il y a eu un consensus quant au fait que les crises de l'eau qui affectent les collectivités autochtones n'ont largement pas été réglées. Les personnes interrogées ont indiqué plus particulièrement les répercussions à long terme qu'auront ces crises de l'eau sur les différents aspects de la vie, tant pour les occupants humains que non-humains; des répercussions dont la portée va bien au-delà des solutions populaires comme les projets d'infrastructures de traitement de l'eau.

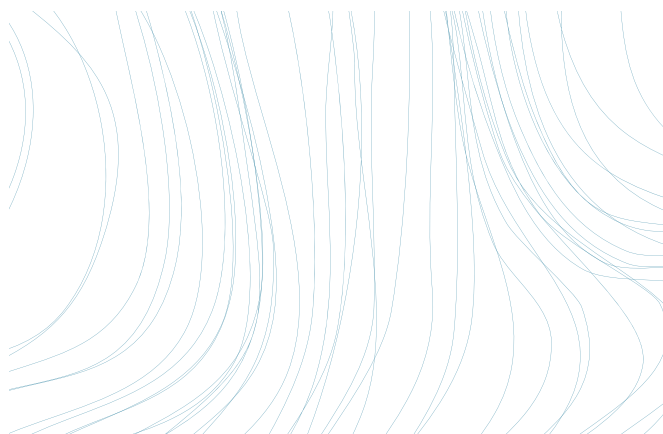
Par exemple, la première personne interrogée a parlé des répercussions mentales, physiques et culturelles des avis de non-consommation à long terme et des effets néfastes qu'ils peuvent avoir sur le bien-être de la collectivité. Elle a fait une réflexion sur ses expériences au sein de collectivités comme la Première Nation Grassy Narrows, dont la population souffre largement d'empoisonnement au mercure en raison de la contamination des cours d'eau. Elle a expliqué qu'en plus d'interrompre les pratiques culturelles et les traditions, les complications ressenties par ces collectivités autochtones, tant au niveau physique que mental, seront ressenties pendant des générations, ce qui nécessitera des interventions importantes.

Au-delà des expériences humaines, les personnes interrogées ont exprimé leurs préoccupations pour le bien-être du monde non humain, qui est aussi inévitablement affecté par les crises liées à l'eau. Une personne interrogée a fait part du fait que le grand cours d'eau près de sa collectivité a été contaminé par le mercure pendant plusieurs années, ce qui a eu une incidence importante sur la vie aquatique. De nombreuses populations de poisson dont sa collectivité dépendait pour subvenir à ses besoins alimentaires et économiques sont devenues malades et ont connu une diminution importante. Une autre personne interrogée a mentionné des préoccupations

quant aux changements climatiques et témoigné du fait qu'elle voit de plus en plus de cours d'eau s'assécher. Elle a expliqué que les animaux et les insectes ont été forcés de migrer vers d'autres régions à la recherche d'eau. Elle a mentionné que « les non humains ne peuvent pas acheter d'eau ou installer de systèmes de traitement des eaux comme le font les humains; ils n'ont simplement pas d'autre choix ».

Une autre personne interrogée a abordé le problème grandissant de la pollution par le plastique, soulignant que de nombreuses collectivités autochtones qui n'ont pas accès à de l'eau potable ont été forcées de s'appuyer sur des solutions d'eau embouteillée, malgré l'absence d'installations de recyclage à proximité, ce qui est surtout des collectivités situées en régions éloignées. Cette réalité a donné lieu à des sites d'élimination non durables qui ont déjà une incidence sur l'environnement et qui risquent de l'affecter pendant encore des décennies.

Bien que les personnes interrogées aient reconnu l'importance de poursuivre la mission du Canada vers l'accès équitable à l'eau potable passant par les projets d'infrastructures de traitement des eaux, elles ont également souligné le fait que nous devons aller plus loin en tant que nation afin de répondre aux réactions en chaîne causées par les crises de l'eau antérieures et en cours. Une suggestion qui a été réitérée soulignait que pour véritablement surmonter l'inégalité de l'accès à l'eau et les crises de l'eau, surtout dans le cadre des changements climatiques, il serait nécessaire de retourner aux méthodologies autochtones. On se justifie du fait que les pratiques et les enseignements des cultures autochtones découlent d'une compréhension du fait que les humains sont interreliés au monde qui les entoure, et que les humains sont par conséquent responsables de prendre soin de leur



environnement et de le respecter au plus haut degré. Une personne interrogée a indiqué ce qui suit :

**« Il y a ces 2 leçons toutes simples qu'un Aîné m'a apprises. Il m'a dit :**

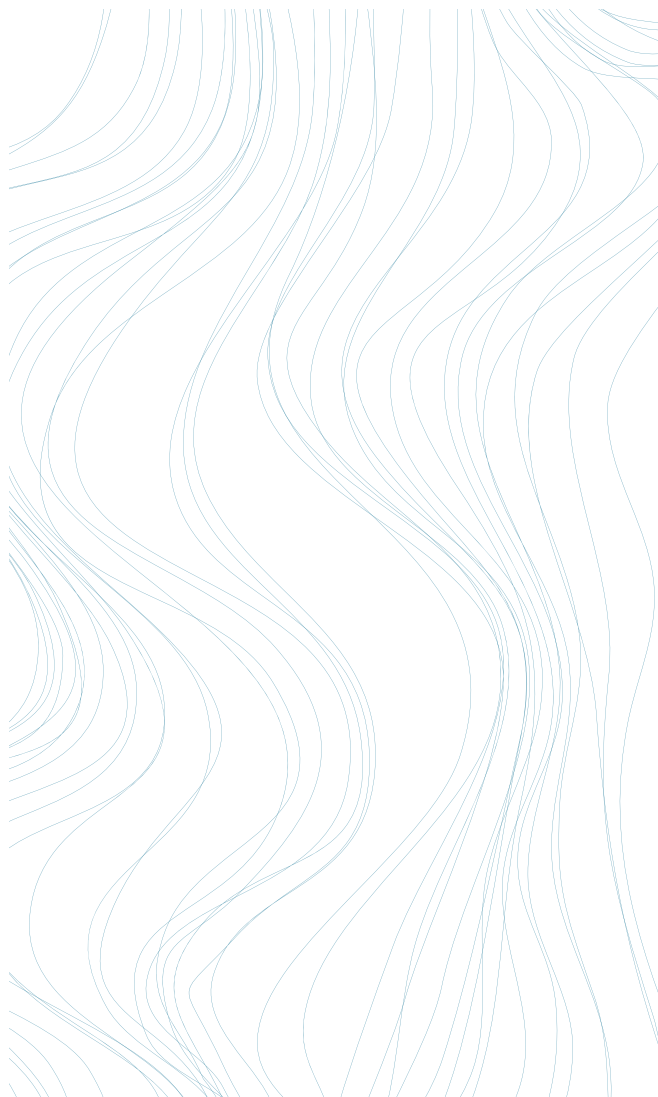
- 1. Ne prends jamais plus que ce dont tu as besoin.**
- 2. Ce que tu laisses derrière toi devrait être en meilleur état que lorsque tu l'as trouvé.**

**Si tout le monde suivait ces simples principes, nous n'aurions pas ces problèmes. »**

Sur le fondement de cette prémisse, les décisions prises par les gouvernements, les industries, les professionnels et les collectivités autochtones à l'égard de l'eau devraient accorder la priorité au bien-être de toutes les formes de vie susceptibles d'être affectées, et non seulement les humains. Comme l'ont donc suggéré les personnes interrogées, plutôt que de simplement lancer des projets d'infrastructure de traitement des eaux en vue de régler les problèmes qui ont ultimement été causés par les humains eux-mêmes, le Canada devrait reconcevoir les façons dont les humains utilisent l'eau en premier lieu. Ce faisant, le Canada pourrait arriver à concrétiser l'égalité et la durabilité de l'accès à l'eau de façon proactive et efficace.

Les personnes interrogées ont toutefois discerné que le Canada ne peut éthiquement se tourner vers les méthodologies autochtones en raison de la disparité autochtone; il faut donc poursuivre les efforts de décolonisation et libérer les collectivités autochtones des conditions injustes dans lesquelles elles se

trouvent pour adopter des résolutions en matière d'eau à l'échelle du pays. Un aspect important de cet objectif, comme l'ont rappelé les personnes interrogées, consiste à viser l'établissement d'une gouvernance autochtone de l'eau, où les peuples et les cultures autochtones pourront orienter les façons dont l'eau est traitée et utilisée afin d'assurer la sécurité à long terme des formes de vie qui en dépendent. Une approche permettant d'atteindre ces résultats, décrits dans d'autres sections du présent rapport, consisterait à autonomiser les FFPBTDIG+ autochtones afin qu'elles puissent occuper des rôles de gouvernance, en raison de leurs importantes expertises et connaissances en lien avec l'eau.



## 5. 0. RECOMMANDATIONS POUR LES FUTURES PRATIQUES

L'autonomisation des voix autochtones, le pouvoir décisionnel et la participation communautaire forment un pilier fondamental qui favorisera le renforcement des relations entre les collectivités autochtones et le gouvernement canadien. Un aspect essentiel de ces efforts consiste à revitaliser les processus de planification pour la gouvernance de l'eau à l'échelle du Canada. Pour faciliter cette transformation, il sera essentiel d'adopter une approche tenant compte des cultures et des valeurs autochtones sous dans une perspective locale. Cette approche fait écho aux recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR), où l'on souligne l'importance de reconnaître et honorer la profonde relation spirituelle et culturelle entre les peuples autochtones et les sources d'eau. Elle est harmonisée avec l'Appel à l'action 33 de la CVR, qui souligne l'importance d'intégrer les visions u monde autochtones aux pratiques de gestion des ressources (Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015).

L'intégration des connaissances traditionnelles autochtones à l'expertise scientifique occidentale sera aussi cruciale à la conception de politiques exhaustives et efficaces en lien avec l'eau. En établissant des liens entre les perspectives autochtones, qui ont été cultivées pendant des générations, et les connaissances scientifiques modernes, les décideurs peuvent obtenir une compréhension holistique des écosystèmes aquatiques (Hayward et coll., 2021). De telles recommandations visant l'intégration des connaissances se trouvent notamment à l'article 31 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones représente (DNUDPA), où la préservation et la transmission des connaissances traditionnelles autochtones est considérée comme un élément essentiel des pratiques holistiques de durabilité environnementale (Nations Unies, 2007).

En reconnaissance des répercussions disproportionnées des changements climatiques sur les collectivités autochtones, des initiatives collaboratives unissant les connaissances autochtones et l'expertise gouvernementale pourront ouvrir la voie vers des solutions novatrices. Adopter des principes de gestion conjointe, comme le prévoient les lignes directrices du Conseil économique et social des Nations Unies, pourrait aider à promouvoir un sentiment de responsabilité partagée et d'avantages mutuels (Conseil économique et social des Nations Unies, 2005). Une solution prometteuse en ce sens consiste en l'établissement de groupes de gouvernance de l'eau dirigés par les Autochtones. Ces groupes, exploités au niveau local, peuvent combiner les connaissances écologiques traditionnelles aux structures de gouvernance modernes (Arsenault et coll., 2018). L'établissement de FFPBTDIG+ autochtones au premier plan de ces groupes gouvernementaux aide à intégrer les valeurs et les connaissances traditionnelles essentielles qui s'harmonisent à l'intendance environnementale (Bulowski, 2022). En plus de s'être prouvée efficace dans une variété de contextes locaux actuels (p. ex., en Colombie-Britannique, en Alberta et dans le reste des Prairies), cette approche a également le potentiel de favoriser l'établissement futur de pratiques de gestion de l'eau évolutives adaptées à la culture (Bulowski, 2022).

Accorder la priorité à l'autonomisation des FFPBTDIG+ autochtones, aux voix, au pouvoir décisionnel et à la participation communautaire est un pas définitif vers l'établissement de relations améliorées entre les collectivités autochtones et le gouvernement canadien (McKibbin, 2023). En intégrant des perspectives autochtones, comme celles qui ont été recueillies dans le cadre du présent projet, en accueillant la collaboration et en autonomisant des voix diverses, le Canada peut ouvrir la voie vers une gestion de l'eau durable et l'établissement de relations plus robustes entre les Autochtones et le gouvernement (Simms et coll., 2016).

# BIBLIOGRAPHIE

- **Arsenault, R., Diver, S., McGregor, D., Witham, A., et Bourassa, C. (2018).** Shifting the Framework of Canadian Water Governance through Indigenous Research Methods: Acknowledging the Past with an Eye on the Future. *Water*, 10(1), 49.
- **Bulowski, N. (2022) 'It's for our survival' – Indigenous women lead conservation efforts in Canada.** The National Observer. [['It's for our survival' – Indigenous women lead conservation efforts in Canada | Canada's National Observer: Climate News](#)]
- **Duignan, S., Moffat, T., et Martin-Hill, D. (2022).** Be like the running water: Assessing gendered and age-based water insecurity experiences with Six Nations First Nation. *Social Science and Medicine*, 298, 114864.
- **Ferguson, R. (2020).** Neskantaga First Nation still under boil-water advisory 25 years after water treatment plant built. *CBC News*. [[After evacuating twice over tainted water, Neskantaga residents plan their return home | CBC News](#)]
- **Ford, J. D., Stephenson, E., et Willox, A. C. (2018).** Examining climate change adaptation through the lens of intersectionality. *Climate Policy*, 18(2), pages 253 à 264.
- **Hayward, A., Sjoblom, E., Sinclair, S., et Cidro, J. (2021).** A New Era of Indigenous Research: Community-based Indigenous Research Ethics Protocols in Canada. *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics*, 16(4), pages 403 à 417.
- **McKibbin, C. (2023).** Decolonising Canadian water governance: lessons from Indigenous case studies. *UCL Open Environment*, 5.
- **Passafiume, A. (2023).** Hajdu says 'co-developed' First Nations water legislation to be tabled this fall. *La Presse canadienne*. [[Indigenous water issues: New legislation could help | CTV News](#)]
- **McDonald, K., Yenilmez, S., Roote, K., Karim, N., Shah, S., Villeneuve, L., et Wu, J.** Lack of Clean Drinking Water in Indigenous Communities. The Indigenous Foundation. [[Lack of Clean Drinking Water in Indigenous Communities – The Indigenous Foundation](#)]
- **Schuster, G., et Sandberg, S. L. (2019).** Indigenous water governance: Insights from Grassy Narrows First Nation. *Journal of Indigenous Social Development*, 8(1), pages 21 à 37.



- **Simms, R., Harris, L., Joe, N., et Bakker, K. (2016).** Navigating the tensions in collaborative watershed governance: Water governance and Indigenous communities in British Columbia, Canada. *Geoforum*, 73, page 6 à 16.
- **Webb, E., Liljedahl, A., Cordeiro, J., Loranty, M., Witharana, C., et Lichstein, J. (2022).** Permafrost thaw drives surface water decline across lake-rich regions of the Arctic. *National Climate Change*, 12, pages 841 à 846.
- **Wilson, N., Montoya, T., Arseneault, R., Curley, A. (2021).** Governing water insecurity: Navigating indigenous water rights and regulatory politics in settler colonial states. *Water International*, 46(6), pages 783 à 801.
- **True North Aid. Water Challenges in Indigenous Communities.** [\[Water Challenges in Indigenous Communities - True North Aid\]](#)
- **Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015).** Commission de vérité et réconciliation : Appels à l'action.
- **Nations Unies. (2007).** Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
- **Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. (2019).** Réclamer notre pouvoir et notre place : Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- **Conseil économique et social des Nations Unies. (2005).** Guidelines on Co-management of Coastal and Marine Resources in a Sustainable Development Context.





15 MARS 2024

# TRANSPORTEURS D'EAU, PHASE 2 :

RAPPORT FINAL

ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU CANADA

---